

L'équipe municipale et
le personnel communal vous souhaitent

UN
Joyeux été

Saint-Amant-de-Boixe fait partie
de la Communauté de Communes Coeur de Charente
www.coeurdecharente.fr



Les échos de la mairie Informations municipales Été 2023

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE**

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30
ou sur rendez-vous.



Site : www.saintamantdeboixe.fr

05.45.39.72.15

mairie@saintamantdeboixe.fr

N° urgence : 06.07.29.20.81

(en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Facebook : [#bienvivreasaintamant](https://www.facebook.com/bienvivreasaintamant)

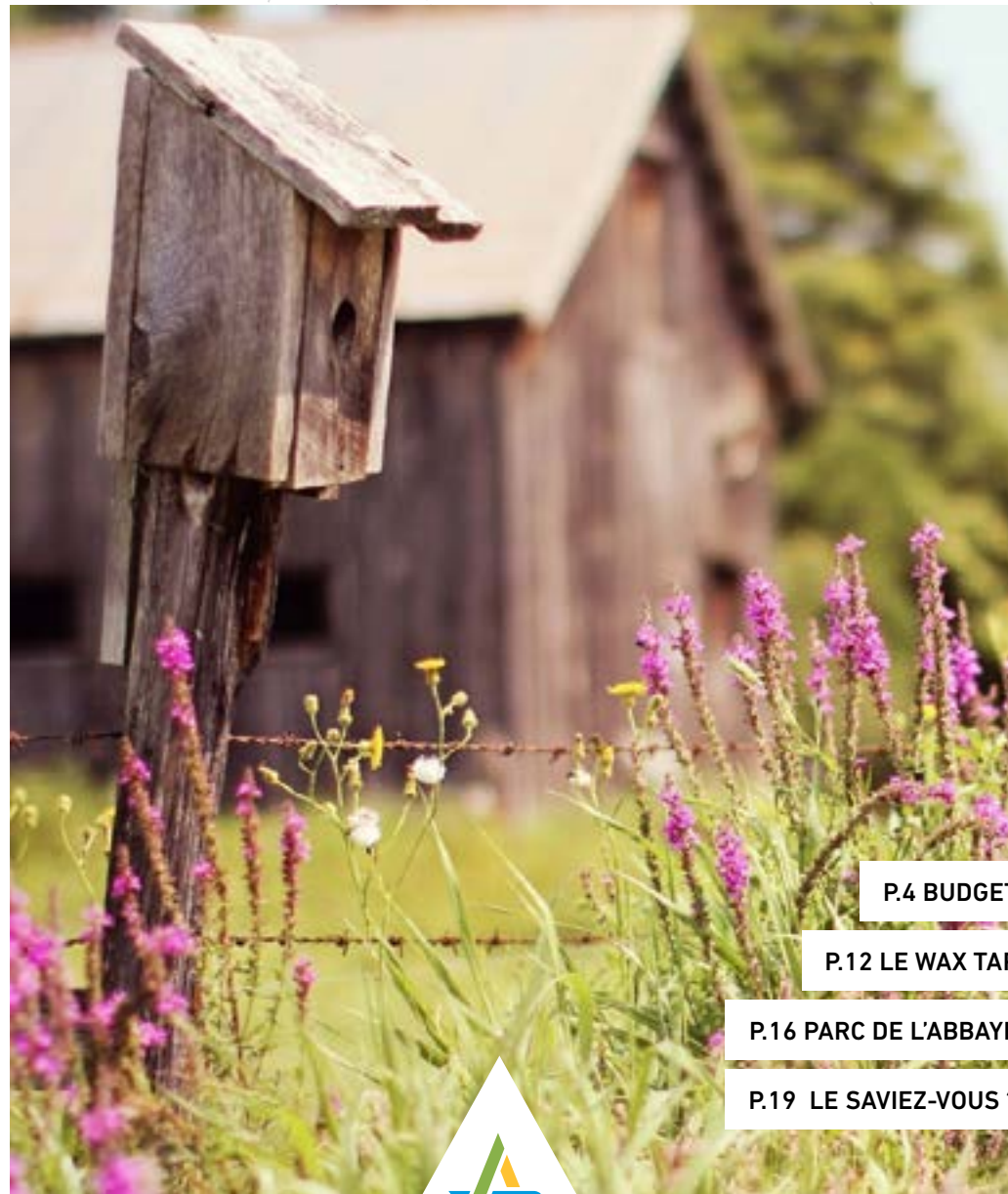


**Saint-Amant
DE - BOIXE**

Directeur de la publication : Françoise GIROUX-MALLOT. Comité de rédaction : l'équipe municipale.
Mise en page : l'équipe municipale. Photos : © Saint-Amant-de-Boixe, © Fotolia, © Shutterstock.
Imprimé par Les Impressions Couvidat®, ne pas jeter sur la voie publique.

Les échos de la mairie

MAGAZINE D'INFORMATION DES SAINT-AMANTOIS #ÉTÉ 2023



P.4 BUDGET

P.12 LE WAX TAP

P.16 PARC DE L'ABBAYE

P.19 LE SAVIEZ-VOUS ?



**Saint-Amant
DE - BOIXE**

SOMMAIRE

- P2. L'ÉDITO
- P4. VIE COMMUNALE
- P8. VIE SCOLAIRE
- P9. EN BREF
- P10. RÉTROSPECTIVE
- P11. VIE ÉCONOMIQUE
- P12. ZOOM SUR
- P14. ENVIRONNEMENT
- P16. DOSSIER
- P18. ABBAYE
- P19. LE SAVIEZ-VOUS ?
- P20. ASSOCIATIONS
- P22. AGENDA
- P23. CONCOURS

NOUS CONTACTER

mairie@saintamantdeboixe.fr
 www.saintamantdeboixe.fr
 05 45 39 72 15
 N° urgence : 06 07 29 20 81
 (en dehors des heures
 d'ouverture de la mairie)



Saint-Amant
 DE - BOIXE

Chères Saintamantoises, chers Saintamantois,

Nous sommes maintenant à la moitié de notre mandature, ce bulletin est donc l'occasion pour moi de faire un bilan des ces trois premières années. L'épidémie de COVID, l'explosion du coût des énergies, les incertitudes quant à l'avenir des dotations de l'Etat, la baisse des rentrées fiscales, ont certes freiné nos projets de campagne, mais globalement, nous avons tenu le cap que nous nous étions fixé.

Cadre de vie

Ma commune à pied, en vélo

Des parkings à vélos ont été installés, les sentiers de randonnée sont entretenus, et les travaux d'accessibilité pour tous (commerces, abbaye) ont été effectués.

Ensemble pour notre cadre de vie, environnement

Nous avons planté des fruitiers et des aromatiques dans plusieurs endroits, une rangée de 30 hortensias le long de la rampe PMR de l'église et nous encourageons les particuliers à végétaliser leurs murs et façades de maison. Un diagnostic sanitaire des arbres du parc vient d'être réalisé. L'opération « une naissance, un arbre » est actée pour 2023. Des massifs de vivaces sont progressivement privilégiés, une cuve à eau a été installée au cimetière. La gestion de la tonte différenciée a été mise en place, avec la pédagogie adéquat (panneaux, réunion d'information). Des sacs à déjections canines ont été installés aux endroits stratégiques.

La commune a signé pour le programme d'action « petites villes de demain » avec les villages voisins de Vars et de Montignac. Ce programme vise à améliorer notre qualité de vie et à accompagner les transitions en milieu rural. De plus, une réflexion est actuellement menée sur une fusion entre ces trois communes.

Valoriser notre patrimoine

un inventaire des bâtiments communaux a été réalisé, les travaux de la tranche 2 de l'abbatiale sont terminés (peintures murales de la nef, vitraux, rampe d'accès PMR, percée de la porte du transept nord, rénovation de la crypte, et réouverture de l'ancienne porte qui fait communiquer la sacristie à la nef).

La tranche 3 va démarrer à la fin de l'été (transept sud et sacristie).



CONCOURS PHOTO DE L'ÉTÉ

Gratuit et ouvert à tous !

Du 1^{er} juillet au 31 août

SAINT-AMANT-DE-BOIXE

Son patrimoine, sa nature et son architecture

Deux catégories :
jeunesse (- de 18 ans)
et adultes

Critères de sélection :

Pertinence du sujet
Originalité
Technique
Intérêt artistique

Les photos seront exposées à la salle Casino à la rentrée.
Un jury désignera les trois meilleures photos de chaque catégorie, qui seront récompensées.
Règlement complet sur le site internet ou en mairie.

www.saintamantdeboixe.fr/concours

NOUS VOUS DONNONS
LA PAROLE

Pour le prochain
bulletin municipal

Nous faisons appel à vos connaissances **sur un sujet de votre choix** que vous souhaiteriez partager avec les saint-amantois(es).

Vous pouvez nous envoyer vos articles ici :
- mairie.sab@gmail.com
- courrier postal à la Mairie

DOM REMI CARRE

Le programme du 4ème Dom Rémi Carré Festival

Samedi 29 juillet - 20h30 - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe

Concert Inaugural "Mozart à Bordeaux !"

Ensemble HEXATON : Direction, Guillaume Rebinguet-Sudre, violon / Simon Pierre, violon / Aurélien Delage, clavier

Dimanche 30 juillet - 18h - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe

Concert "Tea Time à Saint-Amant"

Ensemble MICO CONSORT : Direction, Anne-Marie Blondel, orgue / Mathieu Lussion, viole / Augustin Lussion, violon / Yuka Saïto, viole

Mercredi 2 août - 20h30 - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe

Fantaisies et variations sur des chansons du XVIe et XVIIe siècles

Récital d'orgue : Jérôme Mondésert, orgue

Samedi 5 août - 20h30 - Église de Xambes

Sonates pour viole de gambe et clavecin, J.S. Bach

Aurélien Delage, clavecin / Étienne Mangot, viole de gambe

Dimanche 6 août - 18h - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe

J.P. Sweelinck, l'Orphée d'Amsterdam

Récital d'orgue et clavecin : Jean-Luc Ho, clavecin et orgue

Infos pratiques

Tarifs : 15 € / 12 € adhérents / 5 € demandeurs d'emplois et étudiants / gratuits moins de 18 ans

Billetterie ouverte 30 minutes avant le concert – Pas de réservation

Plus d'info : www.domremicarre.org / contact@domremicarre.org



www.domremicarre.org | contact@domremicarre.org

Nous avons obtenu le label « qualité Tourisme » et sommes sur le point d'obtenir le label « tourisme et handicap ».

Nous avons acheté le Jardin du Chapitre, ce qui permettra de faire plus tard le tour complet de l'abbatiale.

Tourisme

L'aire de camping-cars, à mi-chemin entre les commerces et le pôle touristique, va prochainement voir le jour. Des spectacles d'été, des concerts, le marché de producteurs, des expos d'artisans et d'artistes, des spectacles de danse, d'humour ou pyrotechniques ont lieu sur le site de l'abbaye tout au long de l'année.

Culture

Une boîte à livres a été installée sur la place du marché.

Dynamiser la commune

Tous les commerces existants ont été maintenus, Intermarché s'est agrandi, et tous les locaux communaux de l'îlot communal de la Gagnerie sont désormais complètement occupés. Un ostéo et deux kinés sont venus renforcer l'offre médicale. Le rapprochement avec les communes de Vars et de Montignac est à l'étude.

Agriculture

Les 94 kms de chemins blancs ont été élagués.

Communication

nous nous efforçons de communiquer régulièrement avec vous sur les infos et le travail des agents grâce au bulletin communal, le site internet de la commune, les réseaux sociaux... nous étudions un système de communication interactive.

École

La majorité du matériel des cantines a été renouvelé : chaises et tables, appareils de cuisson et de réfrigération. Un module de jeu a été fabriqué par les agents et installé dans la cour de l'école élémentaire. Nous finançons les sorties scolaires, poursuivons le bio à la cantine, et avons signé une convention avec une diététicienne du Centre de Gestion de la Charente.

Jeunesse

Deux tables de ping-pong ont été installées. Les aînés, qui n'utilisent le local du parc que deux jours par semaines, vont partager ce lieu avec les enfants. Une aire de Bike park va voir le jour à côté du cimetière. Nous continuons à offrir le « plus associatif » et les jobs d'été.

Amélioration des lieux de vie

La mairie, l'Ehpad de l'abbaye, l'APE et l'association Pollen, ont signé une convention visant à faire revivre « le jardin du Gui ». Toujours pour le « Jardin du Gui », la commune a signé une convention avec le PETR.

Associations

Nous soutenons les associations par les subventions.

Social

Le CCAS poursuit ses actions, maintient le repas annuel des plus de 65 ans. Pendant les deux années de COVID, des paniers gourmands ont été distribués par les élus.

Les mercredis des semaines paires, EMMABUS est présent sur la place de la mairie, pour toutes vos questions (CAF, impôts, pôle emploi).

Santé

les élus sont vigilants en ce qui concerne la santé des personnes âgées, vulnérables ou isolées, notamment en période de canicule et d'épidémie.

Sécurité et voirie

des ralentisseurs ont été installés dans le village de la Faye, des caniveaux ont été réalisés à Fossejoint, Nitrat et la Faye, la voirie a été refaite à la Fichère, le Baluteau, le Couradeau et dans le bourg. Un mur de soutènement a été construit à la Fichère.

Par souci d'économie, la mairie a opté pour l'extinction de l'éclairage publique à 22 heures, le chauffage limité à 19° dans les locaux, les décorations de Noël plus sobres, et un diagnostic énergétique de tous les locaux communaux est en cours.

Je vous souhaite un bel été, faites de belles balades à pied, en vélo, sur l'eau... et profitez bien de vos fêtes familiales ou amicales, et des nombreux spectacles et animations estivales proposés sur notre territoire.

Françoise GIROUX-MALLOT, maire

Budget communal, ce qu'il faut retenir

Vote du compte administratif 2022 du budget principal

Excédent de fonctionnement (résultats 2021 et antérieurs reportés)	1 174 278,08 €
Excédent d'investissement (résultats 2021 et antérieurs reportés)	240 216,88 €
EXCÉDENT CUMULÉ	1 414 494,96 €
Restes à Réaliser (Dépenses – Recettes)	394 098,00 €
EXCÉDENT GLOBAL	1 020 396.96 €

Affectation des résultats 2022 du budget principal

BUDGET	Besoin de financement à affecter au compte 1068 (Recettes d'investissement)	À reporter au compte 002 (Recettes de fonctionnement)
Budget principal	153 881,12 €	1 020 396.96 €

Le budget principal, voté par le conseil municipal pour l'année 2023, s'équilibre à :

2 633 381,96 € en section de fonctionnement
1 763 348,00 € en section d'investissement

L'exercice budgétaire 2023 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancé (c'est à dire sans recours à l'emprunt), il est également le témoin de dépenses importantes en terme d'énergie (gaz, électricité) et ce, en raison d'une hausse importante de kilowatt, malgré les efforts de consommation drastiques (pas de décoration de Noël dans les rues, éclairage public éteint à 22h00, baisse de la température pour le chauffage).

Les projets d'investissement projetés sont la continuation de la rénovation du bras sud de l'église avec sacristie, l'aménagement d'une aire de camping-car, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, sans oublier la rénovation du revêtement de certaines rues comme la rue du Rampaud.

0%

Pas d'augmentation des impôts

Cela correspond à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour 2023, sous réserve de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels.

Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.



EXPOSITION PORTES OUVERTES de l'Atelier d'Art Plastique

Le 01 et 02 Juillet 2023

Local ASL - Impasse Casino
de Saint-Amant de Boixe (16)

Samedi 10h/12h - 14h/18h
Dimanche 10h/12h - 14h/17h
entrée libre



Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit image : freemove.com

Saint-Amant-Tennis-Club

Le Club, c'est 36 licenciés et un professeur qui dispense les cours. Belle progression pour le Saint-Amant-Tennis-Club qui évolue dans une bonne convivialité.



L'équipe jeune 13-14 ans est finaliste Charente



L'équipe sénior a gagné le championnat par équipe division 8.

Voyage des jeunes à ROLAND-GARROS

Ce fut une très belle journée pour 6 jeunes volontaires et leur accompagnatrice, grâce à une paëlla organisée et une tombola qui ont permis de participer au financement de cette escapade.

Grand merci aux généreux donateurs qui ont permis de faire une belle tombola.



L'AG sera en septembre, suivie d'un barbecue pour clôturer la saison.

Sécheresse

Suite à la sécheresse de l'été dernier, et dans un esprit d'économie, la commune a cherché une solution pour économiser l'eau au cimetière. Les agents ont donc installé une cuve de 1000 litres, au pied du petit bâtiment communal situé dans l'angle du cimetière, côté route de Mansle. Son toit étant suffisant pour permettre un remplissage rapide de la cuve.

Ainsi, les familles pourront continuer à entretenir les tombes de leurs proches, même en cas de coupures estivales obligatoires. Une solution simple, peu coûteuse, et efficace.



Une naissance, un arbre

La municipalité souhaite faire un geste pour les bébés de la commune en même temps qu'une action symbolique en faveur de la biodiversité.

Quoi de mieux pour symboliser la vie et la croissance, que la plantation d'un arbre?

Chaque petit sainamantais qui naîtra deviendra parrain d'un arbre fruitier ou d'ornement, sur une parcelle de l'espace publique. Les familles seront invitées à choisir l'essence de l'arbre et à participer à sa plantation lors d'un petit moment convivial.



Numéro d'urgence

Si vous devez signaler un problème **URGENT** en dehors des jours et heures d'ouverture de la mairie, notamment les week-end, merci de contacter **UNIQUEMENT** le numéro d'astreinte :



S'il n'y a pas d'urgence, le secrétariat sera à votre écoute dès l'ouverture.

Permanences

Vous êtes un particulier et vous avez des questions ou des précisions concernant vos impôts.

Vous avez la possibilité de vous rendre à Mansle, au centre social Pierres Vives, 21 rue Martin.

Horaires :

- Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Mardi de 14 h à 18 h

Un agent de la DGFIP vous aidera dans vos démarches.

Sur rendez-vous au 05 45 20 72 08.

Frairie annuelle

Le comité des fêtes organise la frairie annuelle les : **8,9 et 10 juillet**, avec autos-scooter, manège enfants, pousse-pousse, tir, confiserie, glaces...

Le dimanche 9 juillet, un bric à brac se tiendra à côté de la salle socioculturelle.

Emplacement gratuit, ouverture à 7 heures, frites et petite restauration sur place.

Lundi soir, à 11 heures, feu d'artifice offert par la mairie.

Tel : 06 86 15 99 70.



PLUI

Le PLUI de la Communauté de Communes « Cœur de Charente » est devenu exécutoire le 22 mai dernier. En conséquence, si vous envisagez d'effectuer des travaux impactant l'extérieur de votre habitation ou dépendances (création ou modification des ouvertures, toiture, portes et volets, véranda ou terrasse, clôture, crépi, peinture, construction ou démolition...), vous devez impérativement vous rapprocher de la mairie, qui vous orientera sur la faisabilité du projet.

Pour plus de détail, merci de vous rapporter au bulletin communautaire joint et téléchargeable sur le site internet de Cœur de Charente :

www.coeurdecharente.fr

Civisme

Comme chaque année nous constatons une recrudescence d'incivilités sur la commune.

Plusieurs dépôts de déchets en tout genre sont jetés dans des terrains vagues ou en bordure de chemins. Nous rappelons que de tels actes sont interdits et passibles d'une amende pouvant aller de 68 à 1500€ pour les particuliers, et 7500€ pour les professionnels.

La déchèterie de Vars est ouverte du :
lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Bruits :

L'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage précise que :

- **Les propriétaires d'animaux (et d'enfants)** sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage de jour comme de nuit.

- **Les utilisateurs d'appareils à moteur thermique** de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et Jours fériés : de 10h à 12h

Tous les bruits de jour comme de nuit sont punissables.

Entre 22 heures et 7 heures, il s'agit de tapage nocturne.



© Taupant

Le hameau de la Faye

Ce hameau au riche passé historique se situe sur deux communes : Tourriers et Saint-Amant-de-Boixe. Au XVIII^{ème} siècle sur la carte de Cassini, le lieu est dénommé LA FAYLE et montre le symbole d'un édifice remarquable maintenant disparu.

Situé géographiquement à 139 mètres d'altitude, il est le point culminant de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe. On y compte actuellement 65 habitants.

Autrefois, on disait que lors des épidémies de rougeole on "montait" les enfants sur les hauteurs de la Faye pour un changement d'air que les anciens prétendaient bénéfique.

Sa situation embrassant l'horizon avait donné lieu à une légende très ancienne transmise par mon arrière grand-mère : « *le jour de la Saint Jean à l'aurore, montez à La Faye par beau temps, vous verrez Monseigneur l'évêque muni de sa crosse, puis disparaître à l'horizon dès le lever du soleil* ».

La voie communale n° 6 qui traverse le hameau donne les limites territoriales des communes de Tourriers et Saint-Amant-de-Boixe.

De tout temps, les habitants ont dû faire face aux mêmes problèmes : dans les années de sécheresse, l'eau devenant rare, les deux communes ont partagé les dépenses de construction d'une mare alimentée par les écoulements d'eaux pluviales afin de servir d'abreuvoir aux animaux des fermes des deux communes .

En 1922, une délibération du conseil municipal de Saint-Amant-de-Boixe indique que « la fontaine de la Faye (située au creux du talweg "des Forges", et du "Mur Blanc" dont le puits existe toujours) a été aménagée pour la commodité du service de lavage et de puisage en faveur des habitants des villages de la Faye commune de Tourriers et Saint-Amant-de-Boixe. Ces aménagements ont été fait à frais communs des deux communes. Le conseil municipal de Saint-Amant-de-Boixe reconnaît aux habitants de la Faye le droit de se servir de la fontaine et de profiter des aménagements faits notamment en un lavoir et l'installation d'une pompe.

L'adduction d'eau, souhaitée depuis 1934, est arrivée dans les foyers aux années 1960-1961 et le réseau électrique vers 1925-1929 .

Après les lois de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, votées en 1881-1882, rendant l'école obligatoire, la commune de Saint-Amant-de-Boixe fit construire l'école de Nitrat. C'est tout naturellement que les enfants du hameau de la Faye, commune de Tourriers et de Saint-Amant-de-Boixe ont partagé les bancs de l'école mixte du village jusqu' à sa suppression en 1967. En groupe ils se rendaient à l'école à pieds, par tous les temps, apportant leur repas à réchauffer sur le poêle en hiver. Ils assuraient aussi de nombreuses corvées.

Témoignage de Mme Geneviève Guichard, épouse Ollivier née en 1919 : « *Les enfants par équipe de deux, devaient préparer le bois pour alimenter le poêle en hiver. Ils allaient également chercher l'eau nécessaire aux différentes tâches au puits communal où une pompe était installée. L'hiver, ils mangeaient au fond de la classe, assis sur un banc ; les autres saisons, ils déjeunaient dans la cour* ».

De mémoire, ce hameau situé sur la commune était constitué de trois fermes. Des maisons se sont construites dans les décennies suivantes lui donnant un nouvel essor.

Toute raison gardée, par sa situation géographique dominant l'horizon, la vue sur les bois et frondaisons des Forges et Jeunes Plantes couverts de vignes au Moyen âge (décimées par le phylloxéra au XIX^{ème} siècle), le clocher de l'abbatiale et le bourg de Saint-Amant-de-Boixe, les plaines et villages, forêt de la Boixe, et autres, on peut dire que le hameau de la Faye est le balcon de sa commune.

Jane Souris.

Le point sur les travaux

Depuis janvier dernier, la crypte de l'église abbatiale a chevé sa mue.

Après plus de six mois de travaux, c'est une crypte métamorphosée qui s'offre au visiteur. M. Philippe Villeneuve, architecte en chef des Monuments historiques, chargé des travaux de Notre-Dame de Paris, a souhaité rendre à ce lieu son lustre d'antan. Pour cela il a choisi de restituer l'état de la crypte du XVI^e siècle, le mieux documenté. Sur le dallage restitué, il est désormais possible le matin de voir le reflet du vitrail réalisé par l'Atelier Dupuy (33). L'autel, disparu lors des guerres de Religion, a été restauré. Enfin les peintures murales de la fin du XIII^e siècle ont été stabilisées, restaurées et étudiées. De nouvelles découvertes ont été faites. Malheureusement, du fait de la prochaine tranche de travaux, il faudra patienter quelques mois avant de redécouvrir cet espace exceptionnel, où étaient conservées les reliques de saint Amant.

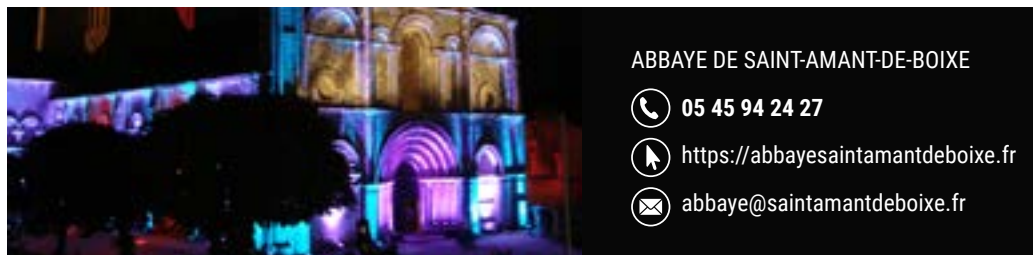


Début juillet sonne comme le lancement de la prochaine tranche de travaux de restauration.

Après une pause de six mois, sans échafaudage, c'est au tour du bras sud du transept (côté cloître) et de la sacristie, de faire l'objet de toutes les attentions. Au programme, réfection de la voûte du transept, réfection de la toiture, pose de gouttières, réfection des portes, réouverture d'une arcade murée de la sacristie vers le chœur, déplacement de l'ancien autel du XVIII^e siècle, nettoyage et restauration des vitraux et mise au norme de l'éclairage et des circuits électriques.

Quelques perturbations sont à prévoir, mais c'est pour la bonne cause. Dans la mesure du possible, tout sera fait pour gêner le moins possible.

Ce chantier bénéficie du soutien de l'État (40 %), du Département (25 %), de la Région (15 %), de la Communauté de communes (3 %) et d'une souscription publique, portée par la Fondation du patrimoine.



ABBAYE DE SAINT-AMANT-DE-BOIXE

☎ 05 45 94 24 27

📍 <https://abbayesaintamantdeboixe.fr>

✉ abbaye@saintamantdeboixe.fr



La mairie va réaliser en 2024, le recensement de la population de Saint-Amant.

Cette enquête, qui se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**, est très importante pour notre commune. De sa qualité, dépendent le calcul de la population légale afin de déterminer la participation de l'Etat à notre budget, ainsi que les caractéristiques des habitants (âge, diplômes...) et des logements (nombres de pièces...).

Pour mener à bien cette enquête, la mairie a besoin de trois agents recenseurs.

Ces personnes doivent de préférence habiter la commune, être dynamiques et d'une grande discrétion, et être disponibles à partir de début janvier, pour une formation avec l'INSEE.

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission rémunérée, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.



Mairie :

05.45.39.72.15

mairie@saintamantdeboixe.fr



Instauration de la tarification sociale pour la restauration scolaire.

Nous vous informons qu'à partir de la rentrée scolaire 2023-2024, nous allons mettre en place pour la restauration scolaire le dispositif national de la cantine à 1,00€ pour les familles dont les enfants mangent à l'école. L'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

La mise en place de ce dispositif permettra aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000€ de bénéficier de ce tarif. Les familles devront fournir l'attestation de quotient familial et communiquer tout changement de situation pouvant intervenir dans l'année scolaire.

En l'absence de quotient familial, les familles devront fournir le(s) dernier(s) avis d'impôts sur le revenu suivant la situation (mariés, familles recomposées).

En cas de non présentation de justificatif, le tarif appliqué sera celui du coût du repas charges comprises (7,00€).

Quotient familial Tarifs

0 / 300€ : 0,50€
 301 / 600€ : 0,75€
 601 / 1000€ : 1,00€
 + de 1001€ : 2,40€
 Sans justificatif : 7,00€ (coût du repas charges comprises)



Repas mexicain

Entretien avec une diététicienne.

Nous avons rencontré une diététicienne qui interviendra dans l'élaboration des menus à compter de la rentrée scolaire

Elle a déjà aiguillé le personnel de cuisine sur les différentes façons de procéder dans l'élaboration des menus.

La diététicienne a parlé de la qualité nutritionnelle des repas et de la distribution du pain pendant le service.

Il a été question de la qualité des produits, Label Rouge, AOP, IGP, etc.

À compter du 1er janvier 2024, viandes et poissons devront être à 60% de qualité labellisée.



Zone 8 : Parc central

- Cette zone est compliquée, tant sur le point de dangerosité mais aussi sur le manque de nutrition en sous sol. Elle n'est plus irriguée à souhait. Entourée de route, de parking et de passants, cette zone est trop chargée en arbres trop importants, vieillissants, malades et en manque d'eau.

- On dénombre au moins 5 arbres morts ou en perte de sève et 5 arbres dangereux dont 4 pour les infrastructures.

- D'autres arbres en croissance irrégulière se développent anormalement.

Zone 9 : Parc et contour de la maison du Parc

- Dans cette partie se trouve une forêt de jeunes frênes en pleine croissance en très bonne santé.

- Une allée de 6 beaux marronniers en bonne santé tandis que le dernier penche de plus en plus sur la maison à cause d'un système racinaire appauvri.

- Côté bas (dans la pente) se trouvent de nombreux arbres vieillissants, dangereux pour la route du bas, dont quelques uns en perte de sève.

- Aussi, entre la maison et le mur de clôture se trouve un catalpa dont les racines pourraient grignoter les fondations. Cette taille importante d'arbres n'a pas l'espace nécessaire.

Zone 10 : Bosquet central

- 2 arbres trop âgés pour cet espace dont les racines puisent trop d'énergie dans le sol.



CONCLUSION :

Santé du parc

- L'ensemble des sujets, en règle générale, est plutôt sain et en bonne santé. On remarque certaines traces de maladies, du style de la chalarose⁽¹⁾ sur les frênes et évidemment

le chanvre sur les marronniers mais rien d'inquiétant.

- A certains endroits, où la population est dense, nous trouvons quelques champignons du style émondage, rien d'inquiétant non plus.

- Sur les arbres affaiblis ou en perte de sève, des insectes style scolyte font leur apparition.

- Lierre : cette végétation est malheureusement un parasite important pour ce parc. Il comprime les pores des arbres, se sert en priorité de l'oxygène et prend vite le dessus sur d'autres végétations.

On observe que le lierre est présent sur plus de 25 % du parc. A terme, et vue sa croissance, il pourrait se développer à grande échelle.

Densité du parc

Certains secteurs sont surchargés et on dénombre trop d'arbres à forte croissance, trop âgés, ce qui épuise les sols très vite et ne laisse pas de place à de nouvelles pousses ou à une régénération naturelle.

Dangerosité

Il faut être conscient que tous ces gros sujets âgés peuvent être dangereux pour les infrastructures présentes sur ce site.

Aussi, n'oublions pas la présence de nombreux véhicules et de passages de piétons réguliers.

Le fait que le terrain soit pauvre et en pente, accélère la fragilité des arbres. Mais aussi, l'importance des chemins routiers goudronnés ou piétons, accélère le ruissellement des eaux.

De nombreux véhicules roulent sur ce site au quotidien et provoquent un tassement non négligeable.

Suite à ce diagnostic, la commune doit prendre des décisions afin de garantir la sécurité et le maintien ou non des sujets. Ce choix très délicat se fera en concertation avec des professionnels. La municipalité de Saint-Amant-de-Boixe a procédé, exceptionnellement, cette année à l'élagage de 70 kilomètres linéaires (les deux cotés des chaussées) sur l'ensemble de la commune (passage d'un lamier à 3 lames circulaires, déblaiement des grosses branches et broyage des accotements).

1 : La chalarose du frêne est une maladie causée par un champignon microscopique, Chalara fraxinea (forme asexuée) ou Hymenoscyphus fraxineus (forme sexuée). Ce champignon très virulent pénètre dans le frêne par les feuilles et le collet de l'arbre. La chalarose atteint aussi bien les jeunes sujets que les arbres adultes.

Diagnostic de la santé des arbres du parc de l'abbaye

Ce diagnostic a été fait à la demande de la municipalité. Il a été réalisé par Nicolas Couturier, paysagiste diplômé depuis plus de 20 ans. Le parc s'étend sur un peu plus de 4 hectares. Il a la particularité de posséder, en son centre, un Ehpad, mais aussi deux bâtiments classés : la Maison du parc et la Maison du club des aînés. Cela entraîne une attention particulière pour ces bâtiments, leurs routes d'accès et leurs occupants.

Le parc de l'Abbaye est très hétéroclite, il peut recevoir à la fois des forêts denses, mais aussi d'autres forêts de jeunes pousses, d'autres espaces libres et plus ouverts.

Il se compose de :

- 51 chênes environ,
 - 163 frênes environ,
 - 25 marronniers environ,
 - 23 résineux environ,
 - 59 arbres d'ornement environ.
- Soit un total d'environ 320 arbres.

Il a été découpé en 10 zones, afin de mieux l'appréhender :

Zone 1 : Clairière d'entrée

- 4 beaux sujets dont 2 résineux : très bon état général,
- Marronniers en bord de route maintenus en taille raisonnable, souffrent peu de maladie
- Gros noyer en carence, condamné.

Zone 2 : Contour de la « maison du club des aînés » jusqu'à l'accès de l'Abbaye

- Arbres en trop grand nombre proche du bâtiment dont 3 dangereux et 4 morts,
- Bosquet à l'entrée de l'Abbaye chargé en nombre dont 1 dangereux pour l'Abbaye, cela peut entraîner une sécheresse du terrain.

Zone 3 : Forêt en pente

- Haie d'ifs et de marronniers en bordure de route en bonne santé,
- De nombreux frênes exploitent le terrain de cette pente et le système racinaire s'appauvrit. De nombreux arbres morts et en perte de sève en sont la preuve.

Un arbre en particulier devient trop important et dangereux pour la route d'accès.

Néanmoins, certains arbres bien situés vers le bas profitent de cette exposition mais se développent à trop forte croissance.

Zone 4 : Grande prairie en pente

- Au centre, pin maritime vieillissant,
- 2 pousses de frênes ont été constatées près du mur d'enceinte pouvant endommager ce dernier,
- 1 bosquet central en très bonne santé.

Zone 5 : Parc de l'Ehpad

- Arbres d'ornement bien situés et en bonne santé.

Zone 6 : Prairie en hauteur et haie en bordure de propriété

- Résineux et arbres d'ornements bien implantés, en bonne santé.
- Haie constituée d'une dizaine d'arbres morts et dangereux.



Zone 7 : Rangée d'arbres en bordure haute du parc

- Cette série d'arbres est beaucoup trop dense, le sol calcaire est très saturé, cela entraîne des pertes d'arbres importantes et une insuffisance nutritionnelle pour la croissance des sujets,
- Au moins 6 arbres morts ou en perte de sève,
- 2 arbres déséquilibrés deviennent dangereux pour le mur d'enceinte et la route du haut,
- Bosquet de vieux marronniers devant les bâtiments de l'Ehpad en très bonne santé, cependant on constate un sujet pouvant s'avérer dangereux pour les bâtiments lors de vents violents.

Présence de l'abeille Xylocope

L'abeille Xylocope (abeille charpentière ou abeille solitaire), est bien présente dans nos jardins...c'est la plus grosse abeille d'Europe, elle mesure de 2,5 cm à 3cm.

On la reconnaît à ses ailes bleutées.

C'est un bel insecte, et même si elle peut faire peur avec son vol rapide et bruyant, elle n'est pas agressive et elle ne pique pas si on la laisse tranquille.

Elle est rare et utile, donc il faut la protéger. Elle ne peut pas être confondue avec le frelon asiatique. Alors s'il vous plaît, ne la tuez pas !



Le porche est à nouveau debout

Le 4 juin 2020, suite à une manœuvre malencontreuse d'un camion de chantier, le porche d'entrée du parc de l'abbaye, s'était retrouvé à terre, en pièce détachées, complètement démoli !

La plupart des pierres étant détruites ou bien endommagées, l'entreprise Dagand a dû confectionner de nouveaux blocs à l'identique de ceux taillés en 1900.

Après presque trois années de démarches administratives, le voilà à nouveau debout et les piétons peuvent à nouveau l'emprunter en toute sécurité.



Sauvetage à plumes

Lundi 12 juin, un bébé chouette effraie est tombé de son nid.

Renseignements pris au centre de sauvetage de la faune sauvage à Torsac, cette espèce est la seule dont les parents ne nourrissent pas leur petit tombé à terre.

Les agents techniques ont donc procédé au sauvetage de l'oiseau.



Cafés CL à l'Abbaye

Samedi 22 avril, l'abbaye recevait « CL et vous », l'association des lecteurs Charente-Libre, pour une visite du site, dans le cadre de « Cafés CL ». Souvent associées à une conférence sur un thème, ces rencontres permettent aux membres de l'association de découvrir un lieu différent chaque mois et en même temps, d'échanger avec les journalistes. Au regard de l'importance du site de l'abbaye, François Gilardi, le président, et Thierry Cordeboeuf, le secrétaire, avaient choisi de se focaliser uniquement sur la visite du cloître, de l'espace d'architecture romane, du cellier, de la crypte et du clocher...

Un beau moment de convivialité, riche de découvertes, clôturé par le verre de l'amitié offert par l'association.



Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 8 mai, dans la bonne humeur.

Le repas concocté par Stéphane Dumont et le spectacle de music-hall de Sandra et de son complice Éric, ont ravi les 110 invités, et ont fait de cette journée un grand moment de convivialité.



Le Jardin du Gui : terre fertile en échanges

Le Jardin du Gui a répondu présent au programme charentais de la Fête de la Nature et des Rendez-vous aux Jardins. Plusieurs temps ont permis aux urieux de (re)découvrir ce lieu méconnu, qui fait partie des Jardins du Ruffecois. Deux journées animées par le Club POLLEN, les 27 mai et 4 juin, ainsi qu'une intervention proposée par l'APE le 2 juin, de Charente Nature et des Compagnons du végétal sur la gestion de l'eau au jardin.

Depuis sa création impulsée en 2009 sur les conseils de Katia Jacquelin (les Jardins d'Isis), le projet initial est peu à peu tombé en dormance. Aussi, la nouvelle dynamique collective portée par la municipalité, l'EPHAD, l'APE et le Club POLLEN se propose de le faire revivre. Depuis l'automne, des bénévoles de POLLEN et des enfants de l'APE nettoient, replantent pour lui redonner les couleurs, odeurs, saveurs du jardin aromatique, potager et médicinal d'origine.



Ces journées ont aussi été l'occasion de présenter les défis "Bouge-toi pour la nature!" relevés par les ados de POLLEN : plantation en février d'une haie fruitière et nourricière sans budget, fabrication d'un nichoir à effraie, nettoyage du bassin... Une exposition CPN "Jardin sauvage" dispensait des astuces, loin d'un jardin "tiré à quatre épingles", pour le rendre hospitalier à la biodiversité végétale et animale.

Un jeu présenté par les enfants du Club incitait d'ailleurs à retrouver les gîtes cachés des petites bêtes utiles au jardin : hérisson, chauve-souris, chrysope, osmie... A l'ombre des tout premiers arbres plantés, près de 70 visiteurs intéressés ont pu apprécier les conseils botaniques d'Amandine, la lecture de guides, de cahiers techniques mis à disposition et la dégustation de sirops de plantes sous l'olivier. Même avant ses premières récoltes, un jardin riche d'échanges et de partage !!



Pour plus d'informations et pour vous inscrire, vous pouvez contacter :

Amandine PERRY : 06 01 63 48 61
Claire MALTAT : 06 15 93 05 65

clubpollen.cpn@gmail.com
clubpollensaintamantdeboixe.blogspot.com

Le tri des déchets alimentaires : un geste à fort impact

Restes de repas, épluchures, aliments non consommés... Les déchets alimentaires représentent près d'un quart de déchets organiques jetés dans les sacs noirs.

Ils constituent donc un enjeu décisif en matière de réduction et de valorisation. La réglementation s'est emparée du sujet : au 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous, au même titre que le tri des emballages recyclables.

Pour permettre à tous d'avoir accès à une solution de tri, le programme J'agis pour réduire engage de nombreuses actions d'accompagnement sur l'ensemble de la Charente : mise à disposition gratuite de composteurs, déploiement de points de compostage de quartier ou en pied d'immeubles, subventions à l'acquisition de poules et de poulaillers...

Trier les déchets alimentaires et les composter dans son jardin ou près de chez soi, c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement.

Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1,2 millions € par an.

Un coût qui va fortement évoluer dans les années à venir avec l'augmentation de la taxe sur les tonnages enfouis qui passera de 32 à 65€ HT/tonne en 2025.

Alors on a tout à y gagner !

Retrouvez toutes les aides financières et des conseils pratiques sur le site www.jagispourreduire.com



Articlé rédigé par :



Le salon de Laëti à votre service

Début avril, après plusieurs mois de travaux de réaménagement et d'embellissement, le salon de Laëti à ouvert.

La dynamique patronne, Laëtitia Xavier, est arrivée en Charente il y a 4 ans, après être passée par la Normandie, la Drôme, Avignon...

Une activité qu'elle vit comme un rêve de petite fille : à 7 ans, elle coiffait déjà ses copines dans la rue !

Dans son salon cosy, moderne et aménagé avec goût, Laëtitia chouchoute ses clients en leur offrant, en plus des prestations habituelles, l'utilisation de produits écoresponsables.

05 45 90 02 17



Séverine Toilettage

Ouverture d'un salon de toilettage « Séverine Toilettage ». Pour le bien être de votre chien et petit félin .

Pour tout rdv téléphoner à Séverine au

06 61 21 60 66



WAXTAP collège Eugène Delacroix

20 élèves de 3^{ème} volontaires ont ouvert notre mini-entreprise WAXTAP au sein du collège Eugène Delacroix à Saint-Amant-de-Boixe.

Savez-vous que 43 kg de film fraîcheur et autres déchets plastiques sont jetés par an et par habitant en France ?

Certains de ces films plastiques ne sont même pas recyclables. Mais heureusement WAXTAP est là ! Notre mini-entreprise lutte contre l'utilisation excessive de plastique en développant un produit peu connu : le Waxtap.

Notre produit, le Waxtap, est un tissu ciré imperméable qui est utilisé pour couvrir les plats ou emballer les aliments afin de remplacer le film alimentaire et l'aluminium. Nos waxtaps ne sont pas seulement beaux, ils sont également écologiques et locaux car les tissus sont des chutes récupérées et la cire provient d'apiculteurs charentais. Cette alternative durable aux emballages plastiques est très simple d'utilisation et réutilisable. De plus, ces couvercles de cire sont produits par nos soins dans nos locaux.

Nous sommes 20 mini-entrepreneurs de 3^{ème}, organisés en différents services tels que communication, marketing, financier... Tous les services communiquent et travaillent ensemble comme une ruche. Notre équipe est active tous les jours de la semaine et même parfois le week-end !



Le stand WAXTAP à Intermarché

Avant de commencer à produire et à vendre il a fallu passer par les grandes étapes de la construction d'une entreprise. Nous avons fait une étude de marché qui nous a permis de cerner les attentes de notre clientèle. Le service production a lancé une série de test pour trouver le bon grammage de cire pour une bonne imperméabilité. Le service marketing a développé des emballages simples en forme de cône. Le service financier a budgétisé le projet, prévu les charges, et fixé le prix de nos produits.

Nous avons développé nos réseaux pour étendre notre communication, rejoignez-nous sur Instagram, Tiktok, YouTube et Facebook !

Nous avons un site internet Waxtap.fr pour commander en ligne nos produits !



Pour nous faire connaître dans le bassin charentais, notre entreprise a participé à une série d'interview sur Radio Attitude, vous pouvez retrouver ces podcasts sur leur site. Nous avons eu aussi un point de vente fixe dans le magasin Intermarché de notre commune qui nous a chaleureusement accueilli. Grâce à eux, nous avons pu faire notre principal chiffre d'affaire et nous tenons à les remercier.

Récemment le 16 mai, nous avons participé au concours des mini-entreprises de Nouvelle-Aquitaine à Mérignac où nous avons eu l'occasion de présenter notre projet lors d'un pitch à la salle du Pin Galant devant 500 spectateurs.

Nous avons remporté 2 labels : le label Numérique d'argent et le label Responsabilité Sociétale Des Entreprises d'or. Nous avons également remporté le prix du meilleur pitch.

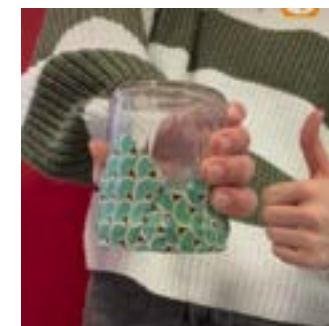
L'option mini-entreprise est une aventure humaine qui nous apprend à travailler ensemble, créer une cohésion d'équipe, communiquer avec l'autre ainsi qu'avoir un contact avec le monde extérieur, la clientèle.

De plus, elle nous donne un premier contact avec le monde du travail en nous montrant le fonctionnement d'une entreprise et elle nous apprend également à nous projeter sur plus long terme. En effet, nous n'imaginions pas accomplir tout cela en si peu de temps !

L'option mini-entreprise est une vraie plus value pour notre scolarité, elle nous permet d'acquérir de nouvelles compétences tel que le travail d'équipe. Elle nous permet de développer notre personnalité avec également l'aisance à l'oral, la ponctualité, le sens de la responsabilité et l'autonomie, peu importe quel métier nous voulons faire plus tard, la mini-entreprise est pour tous une expérience enrichissante !

À la fin de notre activité, nous reverserons une part d'environ 10% à l'association « wings of the ocean » qui lutte contre la pollution marine et du littoral et nous en profiterons pour récompenser notre travail en nous organisant une sortie.

Erynn JEANNIN, co-directrice générale



www.waxtap.fr | # Waxtap Mini

